

RAPPORT DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT SUR L'ACCES AUX MARCHES ET LES AUTRES QUESTIONS DOUANIERES (GTAD)

Bruxelles, les 22 et 23 Octobre 2007

INTRODUCTION

1. En vue de conclure ses travaux la réunion du groupe de travail sur l'accès aux marchés et les autres questions douanières (GTAD) s'est tenue les 22 et 23 Octobre 2007 dans les locaux de la Commission Européenne (CE) à Bruxelles.
2. Ont pris part à ces travaux, les experts et les membres du Comité Régional de Coordination de Négociations (CRCN) représentant le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine (RCA), la République Démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé et Príncipe (STP), le Tchad. Les Experts de la CEMAC, de la CEEAC, les représentants de la conférence des Chambres consulaires de la CEMAC y ont également pris part. La liste des participants est jointe en annexe.
3. Les travaux étaient co-présidés par M. Guillaume VESSAH de la CEEAC et Jones GWILYM de la Commission Européenne. M. Ernest BAMOU, Assistant Technique TradeCom Facility assurait le secrétariat.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

4. Les travaux ont été organisés de la manière suivante :
 - Examen et adoption de l'ordre du jour
 - Lecture du compte rendu de la dernière réunion
 - Examen du projet de textes juridiques de l'Accord
 - Echanges sur les règles d'origine
 - Points de vue sur les listes provisoires de l'Afrique Centrale
 - Calendrier de démantèlement tarifaire
 - Point sur les travaux des listes de Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Príncipe
 - Liste des redevances et autres taxes douanières appliquées en Afrique Centrale
 - Point d'information sur le système de subvention de marchandises dans les Etats de l'Union européennes
 - Divers
5. Le programme des travaux suivant a été arrêté :
 - 09h30 – 13h30 : Travaux
 - 13h30 – 14h30 : Déjeuner libre
 - 14h30 – 20h00 : Travaux

ORDRE DU JOUR ET COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

6. L'ordre du jour a été adopté et compte rendu des travaux de Kinshasa lu et aucun commentaire n'a été relevé.



EXAMEN DU PROJET DE TEXTES JURIDIQUES DE L'ACCORD

7. Les échanges sur ces textes juridiques de l'Accord relatifs à l'accès aux marchés se sont poursuivis sur les points suivants :
 - La facilitation des échanges. Un certain nombre de points restent en suspens ;
 - La libre circulation des marchandises. Plusieurs points restent en suspens et notamment, la clause de la Nation la plus favorisée à l'Article 7 ;
 - Les instruments de défense commerciale. Certains points restent à être clarifiés.
8. Le groupe se propose de revenir sur les points en suspens sur les textes juridiques relatifs à l'accès aux marchés.

ECHANGES SUR LES REGLES D'ORIGINE

9. S'agissant des règles d'origine, la partie européenne a proposé un protocole qui devait remplacer les règles de Cotonou à l'entrée en vigueur de l'Accord et indique qu'il est basé sur l'acquis des règles existantes de l'accord de Cotonou avec quelques améliorations.
10. La partie Afrique Centrale tout en attendant de voir le dit protocole, demande que l'esprit du Communiqué ministériel de Juillet 2007 à Yaoundé soit préservé et que les modifications proposées par la partie européenne dans leur protocole soient enregistrées au titre des améliorations souhaitées par les Ministres, si elles tiennent lieu.

POINTS DE VUE SUR LES LISTES PROVISOIRES DE L'AC

11. La partie AC a présenté sa nouvelle offre provisoire de listes de 60% de ces produits à libéraliser et 40% à exclure du démantèlement tarifaire. La partie européenne pense que le volume des produits exclus reste trop élevé.
12. Après échanges de points de vues le groupe s'est entendu d'examiner la liste des produits d'exclusion ligne par ligne pour appréhender la pertinence de leur classification au regard des critères énumérés par le Communiqué ministériel de Juillet 2007.
13. Au cours de l'examen ligne par ligne des produits sensibles proposés par l'AC, il s'est avéré qu'il se posait le problème de l'interprétation de l'Article 24 de l'OMC. L'AC a souhaité que ce problème soit d'abord résolu avant de continuer l'analyse ligne par ligne.
14. Des échanges ont eu lieu qui permettent de constater qu'il existe diverses interprétations de l'Article 24 de l'OMC, dont le volume des échanges des deux Parties.
15. La partie AC estime que le problème de compatibilité ne se pose plus. Car, sa proposition de libéraliser 60% de ses importations en provenance de l'UE et celle de l'UE de libéraliser 100% de ses importations en provenance de l'AC serait plus que compatible avec l'esprit de l'Article 24 de l'OMC. L'adhésion de la partie européenne à cette philosophie est alors sollicitée pour défendre cette position à l'OMC en cas de besoin. La partie CE a affirmé que cette position pose problème pour la conclusion de l'Accord.



CALENDRIER DE DEMANTELEMENT TARIFAIRE

16. Les deux parties se sont entendues que la fin du démantèlement pourrait avoir lieu en 2033 comme mentionné dans leurs deux propositions en droite ligne des conditions établies par le Communiqué Ministériel de Yaoundé.

LISTES DE GUINEE EQUATORIALE ET SAO TOME ET PRINCIPE

17. La partie européenne attend que l'AC lui transmette son offre finale pour finaliser les discussions sur le démantèlement tarifaire.

REDEVANCES ET AUTRES TAXES DOUANIERES DE L'AC

18. La partie européenne a communiqué la liste de redevances et autres taxes douanières communautaires. Quant à l'AC, la leur est disponible pour les six autres pays à l'exception de Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe. Elle sera transmise à la partie européenne.

POINT D'INFORMATION SUR LE SYSTEME DE SUBVENTION DANS L'UE

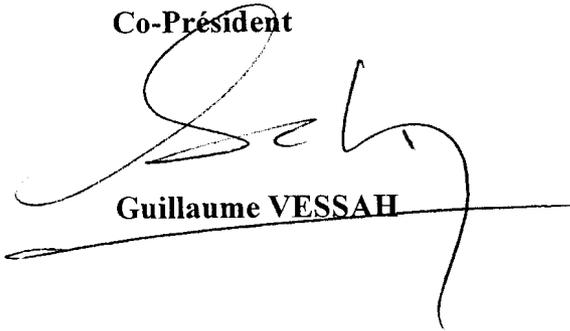
19. Ce point est prévu à l'ordre de la rencontre du 24 Octobre dans l'après midi.

DIVERS

20. Aucun autre point n'ayant été soulevé sous cette rubrique, la séance a été levée à ..h..mn.

Fait à Bruxelles, le 23 Octobre 2007

Co-Président



Guillaume VESSAH

Co-Président



Jones GWILYM

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION DU GTAD REGIONAL

Bruxelles, les 22 et 23 Octobre 2007

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS / INSTITUTION	ADRESSE
1	Désiré Geoffroy MBOCK	Cameroun	desireaddress@yahoo.fr
2	Claire DIKONGUE	Cameroun	iyokolati@yahoo.fr
3	Maximin EMAGNA	Cameroun	pciconsulting@yahoo.com
4	Henri BIFERE	Cameroun	lydiennebifere@hotmail.com
5	André OBAMBE	Congo	obambengongoho@yahoo.fr
6	Gwilym JONES	Commission Européenne, DG Commerce	gwilym.jones@ec.europa.eu
7	Francesco BASILOTTA	Commission Européenne	francesco.basilotta@ec.europa.eu
8	Béatrice SAIVE	Commission Européenne	beatrice.saive@ec.europa.eu
9	Alphonse OKOYE	Congo	alphonseokoye@yahoo.fr
10	Hyppolite BOUMI-M'FOUBAT	Gabon	boubaliti@yahoo.fr
11	Ismael ASUMU NDONG	Guinée Equatoriale	asumu ndong ismael@yahoo.es
12	Maria Consuelo-Olivia DOUGAN BORICO	Guinée Equatoriale	macodobo@yahoo.es
13	Maria-Cruz EVUNA	Guinée Equatoriale	guineaecuatorial.brvx@skynet.be
14	Jerry YAKETE-KOSSI	République Centrafricaine	yaketekossijerry@yahoo.fr
15	Maximilien KIESE-a-NGUNDA	République Démocratique du Congo	maxkiese@yahoo.fr
16	François KAZADI	République Démocratique du Congo	françois_kazadi@yahoo.fr
17	Anastacia RODIGUES	Sao Tomé et Principe	anastacia_rodrigues@hotmail.com
18	Agostinho FERNANDES	Sao Tomé et Principe	agostinhofernand@hotmail.com
19	Abderamane Hassane OUMAR	Tchad	castro_oumar@yahoo.fr
20	Abel MBAIKOMBE GUETIMBAYE	Tchad	mbaikombeg@yahoo.fr
21	Thomas DAKAYI KAMGA	CCC/CEMAC	tdakayi@yahoo.com
22	Samuel YEMENE	CCC/CEMAC	sayemene@yahoo.fr
23	Albert BAYIHA PONDI	CCC/CEMAC	a.bayihajondi@yahoo.fr
24	Guillaume VESSAH	CEEAC	vesguilj@yahoo.fr
25	Ernest BAMOU	CEMAC, Expert UGP Facilité TradeCom	bamou_ernest@yahoo.fr
26	NDOUBA GOUDOU DOROU	CEMAC	legoudoux@yahoo.fr
27	Pascal YOUBI-LAGHA	CEMAC	youbila@yahoo.fr
28	Jacob B. KOTCHO	PANEAC/Cameroun	gbkotcho@yahoo.fr